

Etats-Unis : une mère privée la garde de son enfant pour avoir refusé une césarienne

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 18 mars 2011

[LifeSite](#) nous apprend, par la plume de Matthew Cullinan Hoffman, l'incroyable drame qu'a vécu une femme du New Jersey (Etats-Unis) qui bataille depuis cinq ans pour récupérer la garde de son enfant, enlevé par les autorités de l'Etat en raison du refus de cette maman d'accepter une césarienne lors de sa naissance en 2006.

Cela paraît kafkaïen : la jeune femme, désignée par les initiales « VM » dans [l'article](#) exclusif du *Daily Mail* révélant l'affaire, avait été accusée de maltraitance à l'égard de son enfant au moment de sa naissance par le personnel de l'hôpital Saint-Barnabas de New Jersey parce qu'elle refusait de signer une autorisation pour que le bébé soit mis au monde par césarienne – alors même qu'elle avait déclaré qu'elle donnerait son accord si l'opération devait s'avérer nécessaire pour la santé de son enfant.

Il se trouve que VM avait raison et que le bébé allait naître sans aucun problème et en excellente santé par voie basse – mais aussitôt mis au monde, il lui fut enlevé. Il aura fallu des années de procédures à VM et à son mari, également privé de la garde de sa petite fille, pour obtenir enfin une décision favorable lors d'un deuxième appel, décision du mois d'août qui reste à confirmer par un juge de première instance qui devra rendre une décision révisée.

La Cour supérieure du New Jersey a estimé que les circonstances exceptionnelles requises pour priver des parents de leurs droits à l'égard de leurs enfants n'étaient pas ici réunies : c'est peu de le dire, en effet.

Dans ce cas précis, le personnel de l'hôpital accusait la femme d'avoir fait preuve d'un « comportement agressif et incohérent » qui avait culminé avec le refus de la césarienne – ce qui n'est tout de même pas une raison suffisante pour séparer un enfant de sa mère et de son père.

© [leblogdejeannesmits](#).